

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE MOUY

MAIRIE DE HERMES

Date de la convocation :

21 septembre 2022

OBJET :

Avis du conseil municipal sur le plan d'épandage présentée par la société Biogaz60 du Pays de Bray dans le cadre de la demande d'enregistrement relative à la création d'une unité de méthanisation sur le territoire d'Auneuil

N° 2022-038

Nombre de conseillers :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Procurations : 2
- Votants : 17



Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 05/10/2022

ID : 060-216003103-20220927-2022_038-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Grégory Palandre, Maire.

Civilité	Nom prénom	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
Monsieur	Grégory Palandre	X		
Monsieur	Frédéric Brigaud	X		
Madame	Claire Lejeune		X	
Monsieur	Manuel Balache	X		
Madame	Isabelle Pellet	X		
Monsieur	Georges Roussel		X	Frédéric Brigaud
Madame	Marie-Claude Manzinali	X		
Madame	Liliane Lammens	X		
Monsieur	Jean-Marc Bonnay	X		
Monsieur	Patrick Faderne	X		
Monsieur	Gaëtan Bondu	X		
Madame	Lydie Blin	X		
Madame	Véronique Moreau	X		
Monsieur	Emeric Cellier	X		
Madame	Nathalie Laprevote	X		
Monsieur	Axel Descroix		X	Patrick Faderne
Madame	Céline Miquel		X	
Madame	Joelle Carbonnier	X		
Monsieur	Claudio Lo Curlo	X		

Secrétaire de séance : Gaëtan Bondu

Résultat du vote :

- Pour : 17 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PLAN D'EPANDAGE PRESENTEE PAR LA SOCIETE BIOGAZZ 60 DU PAYS DE BRAY DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT RELATIVE A LA CREATION D'UNE UNITE DE METHANISAION SUR LE TERRITOIRE D'AUNEUIL

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 août 2022 portant ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société Biogaz 60 du Pays de Bray relative à la création d'une unité de

méthanisation sur le territoire de la commune d'Auneuil pour la production dans le réseau GRDF et l'épandage des digestats résultants de la méthanisation

pour plus d'information sur l'injection de biogaz

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer entre le 12 septembre et le 25 octobre 2022 inclus, à défaut l'avis du conseil municipal sera réputé favorable au projet

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- EMET un avis favorable sur le plan d'épandage présentée par la société Biogaz60 du Pays de Bray dans le cadre de la demande d'enregistrement relative à la création d'une unité de méthanisation sur le territoire d'Auneuil

Fait et délibéré à Hermes, les jour, mois et an susvisés
Pour extrait certifié conforme



Le Maire de Hermes
Gregory Palandre
60370